

Regard

sur

Repentigny

ville.repentigny.qc.ca



Repentigny
S'épanouir

Mention d'excellence
Capsana
Promotion
Édition 2016
Défi Santé

Plume d'argent – Événements
ACMQ
Édition 2016
**Inauguration Centre
d'art Diane-Dufresne**

**Prix OCTAS – Culture et
Société**
Réseau Action TI
Édition 2016
Mes services municipaux

**Municipalité culturelle
de l'année**
Grands Prix Desjardins de la
culture / Édition 2016
Culture Lanauidière

Prix Jean-Paul-L'Allier
Chantal Deschamps, récipiendaire
Édition 2016
**Ordre des urbanistes
du Québec**

Budget 2017

Hausse du compte de taxes sous l'inflation et gel des tarifs

L'administration repentinoise respecte une fois de plus son engagement en adoptant un budget dont la hausse, pour toutes les catégories de contribuables, se situe sous l'Indice des prix à la consommation (IPC), estimé par la Banque du Canada. Ainsi, le compte de taxes, pour une valeur moyenne résidentielle de 268 000 \$ en 2017, sera en hausse de 1,8 %, représentant une faible variation de 51,72 \$.

Le conseil municipal a également résolu de maintenir le gel des tarifs et des taux relatifs aux services suivants : entretien des infrastructures, gestion des matières résiduelles, assainissement, mise à niveau de la station de purification et rejet des eaux usées. Le tarif de la consommation de l'eau potable sera ajusté pour faire en sorte qu'il corresponde au coût réel du service. Cet ajustement est inclus dans l'augmentation moyenne de 1,8 % et ne constitue donc pas une charge fiscale supplémentaire.

Libérer du budget pour les orientations de développement

Le contrôle de l'endettement a des effets très positifs sur le budget. De fait, l'endettement net à long terme, qui atteignait 275,9 M\$ le 31 décembre 2013, passera à 265,9 M\$ le 31 décembre prochain, selon les estimations. « Il s'agit d'une réduction majeure de 10 M\$, en seulement trois ans, et ce, tout en poursuivant nos investissements dans les infrastructures et dans la qualité des services offerts aux citoyennes et aux citoyens », a déclaré la mairesse, Mme Chantal Deschamps. Cette diminution marquée de l'endettement libère par conséquent une marge de

manœuvre salutaire pour des projets regroupés dans quatre volets de développement.

Ainsi, le volet numérique engagera résolument la Ville de Repentigny dans la vision de la Ville intelligente. Une communauté Web de citoyennes et de citoyens sera formée afin d'être régulièrement consultée sur une multitude de sujets, dossiers et préoccupations. « Nous comptons également accroître les services en ligne destinés aux citoyens, en plus d'ouvrir l'accessibilité aux données pour favoriser l'innovation des entreprises », a annoncé la mairesse, soulignant aussi l'ouverture du Médialab, ce nouvel espace de création, d'innovation et de découverte en technologies de pointe à la bibliothèque Robert-Lussier.

Le volet social permettra la mise en place de nouveaux services pour répondre aux besoins exprimés lors des consultations citoyennes dans le cadre de la mise à jour de la Politique de la famille et des aînés. L'implantation du service d'information et de référence 211, en mars prochain, dirigera rapidement les personnes vers les ressources sociocommunitaires de la région.

« La création d'un carrefour informationnel et social, un engagement de notre administration, qui sera destiné aux aînés et à une clientèle plus vulnérable. Ce nouveau service favorisera le partage d'informations dans un



▲ En présentant un budget équilibré de 137,1 M\$, l'administration repentinoise déclare poursuivre trois grands objectifs : maintenir le taux de taxes à un niveau compétitif, poursuivre le travail de réduction de l'endettement à long terme et déployer un programme de réfection des infrastructures de 50 M\$ sur trois ans.

lieu convivial contribuant aussi à briser l'isolement et la solitude chez ces personnes », a précisé Mme Deschamps.

Dans le volet de la culture, l'Espace culturel occupe une place de choix avec la planification de l'implantation de salle de spectacle, de même que la bonification de la programmation du Centre d'art Diane-Dufresne. « Le dossier de la salle de spectacle chemine positivement. Nous souhaitons toujours obtenir l'appui financier du ministre de la Culture et des Communications, M. Luc Fortin, et de la ministre du Patrimoine canadien, Mme Mélanie Joly », a rappelé Mme Deschamps.

Enfin, le volet de la relance économique comprend des projets à réaliser avec la collaboration des professionnels de CIENOV. « On pense notamment au quadrilatère numérique où l'on souhaite voir s'implanter des entreprises novatrices, créatrices d'opportunités et génératrices de retombées pour l'ensemble de la communauté. Un appel de projets sera lancé dans quelques semaines et s'adressera aux *startups*, ces jeunes entreprises innovantes et à fort potentiel de croissance », a expliqué la mairesse de Repentigny.

Programme d'investissements 2017

Le programme triennal d'investissements (le PTI) prévoit, en 2017, des projets totalisant 39,5 M\$, dont 25 M\$ en subventions gouvernementales, ramenant le coût net pour la Ville de Repentigny à 14,5 M\$. Rappelons que la mairesse a annoncé, en septembre dernier, des investissements majeurs de plus de 50 M\$ en infrastructures routières entre 2017 et 2019. En ce qui a trait à la réfection de trottoirs, au pavage, à l'amélioration de l'éclairage dans les rues, de même qu'à la mise à niveau des conduites d'aqueduc et d'égouts, Repentigny compte injecter 18,1 M\$ en 2017. L'administration Deschamps compte de plus affecter 1,7 M\$ dans certains parcs du territoire.

« Nous sommes également en attente du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour le lancement du projet pilote tant attendu de mur antibruit à l'ouest des murs existants », a conclu Mme Deschamps.

« En seulement trois ans, nous avons réduit la dette à long terme de 10 M\$ »

– Chantal Deschamps

Nos meilleurs vœux !

La mairesse Chantal Deschamps, les élus du conseil municipal et les employés de la Ville de Repentigny souhaitent un joyeux temps des Fêtes à toutes les Repentinoises et à tous les Repentinois.

Que ce temps des Fêtes soit synonyme de moments partagés avec votre famille et vos amis et que l'année 2017 vous apporte bonheur et santé. Bonnes Fêtes à tous !



Tout ce qu'il faut savoir sur Repentigny!
ville.repentigny.qc.ca/clientele/nouveaux-residents

Suivez-nous sur





Le citoyen au cœur de nos actions

La présentation du budget 2017 revêt à mes yeux une couleur particulière puisqu'il s'agit du dernier exercice financier dans le cadre du mandat qui nous a été accordé par les électeurs en 2013 et le premier dans le contexte du récent dépôt du projet de loi 122, reconnaissant les municipalités comme un véritable gouvernement de proximité.

Par ce geste, le gouvernement réitère sa confiance envers les dirigeants municipaux, premiers grands répondants auprès de leur population.

Mon administration respecte une fois de plus ses engagements en adoptant un budget équilibré de 137,1 M\$ qui maintient la hausse du compte de taxes à 1,8%, sous l'Indice des prix à la consommation (IPC), estimé par la Banque du Canada en 2017

Trois grands objectifs

Nous avons identifié trois principaux objectifs pour l'année 2017, desquels découlera un éventail de projets et d'investissements réalisés au bénéfice de toutes les Repentignaises et de tous les Repentignois.

Le premier objectif, et nous nous y étions engagés dès novembre 2013, est celui de maintenir le compte de taxes à un niveau compétitif, en tenant compte de la capacité de payer de nos citoyennes et nos citoyens.

Le second, est de poursuivre notre travail de réduction de l'endettement net à long terme afin de dégager des sommes pouvant être réinvesties dans des projets porteurs. Je vous rappelle qu'en seulement trois ans, nous avons réduit notre endettement net à long terme de 10 M\$. C'est notable.

Enfin, le troisième objectif, est de déployer notre programme de réfection des infrastructures de 50 M\$ sur trois ans, en obtenant notre juste part de subventions gouvernementales, ce qui réduit d'autant l'effort fiscal des nôtres.

La plus-value repentignoise

Comme je l'ai mentionné au départ, la reconnaissance récente du statut de gouvernement de proximité pour les municipalités, inscrite dans le projet de loi 122 par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, M. Martin Coiteux, est bénéfique sur le plan budgétaire. Notre Ville est plus que jamais en mesure de jouer pleinement son rôle et le processus budgétaire, que nous avons mis en place il y a quelques années déjà, en est un excellent exemple en ce qu'il nous permet de planifier, de contrôler et de coordonner efficacement chacune des étapes menant à l'adoption du budget.

En outre, la plus-value repentignoise augmente la compétitivité du compte de taxes lorsque comparé à des villes ayant une taille et des responsabilités similaires aux nôtres. La rigueur budgétaire et la planification responsable en constituent l'assise qui nous permet, une fois de plus, de présenter un budget rigoureux et responsable au service de la qualité de vie citoyenne. C'est ce que je vous invite à découvrir tout au long de ce document.

La mairesse
Chantal Deschamps, Ph. D.

Bilan 2016

L'année 2016 fut marquée par de nombreuses réalisations et améliorations sur le territoire repentignois. Des investissements notables dans les infrastructures, les équipements et les bâtiments ont permis de rehausser la qualité des services et de renforcer le sentiment de sécurité des Repentignaises et des Repentignois. Voici quelques projets marquants de la dernière année :

- Poursuite de la réfection de diverses rues, bordures et trottoirs, entre autres sur la rue Murray, le boul. de La Rochelle, le boul. Industriel Nord et la rue Lacombe à l'ouest de la montée des Arsenaux, de même que l'octroi d'une subvention du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTQ) pour le chemin de la Savane.

- Poursuite du remplacement de conduites et de réhabilitation d'aqueduc, dont une partie est couverte par le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités et le Fonds chantiers Canada-Québec (FCCQ), sur les rues et les axes suivants : rue Gracia, rue Saint-Étienne, rue Belleville, rue El Mirador et place Hervé.

- Remplacement d'équipements spécialisés, de matériel roulant et de véhicules pour le Service des travaux publics et le Service de prévention et de lutte contre les incendies, notamment l'acquisition d'un camion-échelle de haute performance.

- Réalisation d'études et octroi d'un contrat pour l'aménagement du Médialab à la bibliothèque Robert-Lussier, un projet porteur d'avenir dans la Ville intelligente subventionné par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

- Aménagement du parc des Premières-Nations, un lieu unique à vocation écologique et environnementale, situé dans le secteur Valmont-sur-Parc.



- Mise à niveau de parcs et acquisition de modules de jeux et de mobilier, soit :

- installation de jeux d'eau et d'un bloc sanitaire au parc Deschamps ;
- aménagement d'une patinoire/basketball éclairée, de modules de jeux et d'un espace vert au parc Maurice-Richard ;
- aménagement d'un terrain de baseball de catégorie bantam au parc Rivest ;
- fin des travaux d'aménagement du parc-plage Saint-Laurent en collaboration avec la Communauté métropolitaine de Montréal et le gouvernement du Québec ;
- poursuite de l'installation de bornes Wifi dans différents parcs.

- Travaux de bouclage du réseau cyclable sur le boul. Basile-Routhier entre les rues Brassens et de Berthier, de même que sur une partie du boul. Industriel, de la rue Notre-Dame, de la rue Thouin et du boul. Iberville.

- Début du programme de remplacement des lampadaires sur le boul. Iberville entre les rues Hôtel-de-Ville et D'Argenson.

- Aménagement d'une voie réservée aux autobus sur la rue Notre-Dame en direction ouest entre le boul. Iberville et la rue Notre-Dame-des-Champs.

- Aménagement d'une passerelle pour piétons et cyclistes adjacente au pont d'étagement Brien au-dessus de l'autoroute 40.

- Poursuite de la mise aux normes aux stations de purification de l'eau et de traitement des eaux usées, de même qu'aux étangs aérés. Construction d'une réserve d'eau potable et réalisation d'une étude pour la réfection du barrage.

Le conseil municipal a donc consenti des travaux totalisant 23 218 900 \$, dont 7 410 000 \$ proviennent de subventions gouvernementales, pour un investissement net de 15 808 900 \$.

Repentigny se distingue

Une fois de plus cet année, Repentigny a fait sa marque, en remportant de nombreux prix tant à l'échelle régionale que nationale. En voici un aperçu.

- Chantal Deschamps récipiendaire du **Prix Jean-Paul-L'Allier** pour sa vision, son leadership et ses réalisations en urbanisme et en aménagement du territoire.
- Chantal Deschamps récipiendaire du **Prix Régis-Laurin**, récompensant sa contribution au développement du logement coopératif sur le territoire repentignois.
- Municipalité culturelle de l'année, région de Lanaudière, dans le cadre des **Grands prix Desjardins de la culture**.
- **Prix OCTAS**, catégorie Culture et Société, remis par le Réseau ACTION TI pour le développement de l'application Mes services municipaux.
- Plume d'argent, catégorie Événements, 30 000 à 99 999 habitants, pour l'inauguration du Centre d'art Diane-Dufresne et le vernissage de l'exposition DDXL dans le cadre du concours

des **Plumes d'excellence de l'Association des communicateurs municipaux du Québec (ACMQ)**.

- Coup de cœur du jury pour la campagne de communication interne Sensibilisation aux procédés d'archivage dans le cadre du concours des **Plumes d'excellence de l'ACMQ**.
- Troisième position pour son taux de participation à l'édition 2016 du **Défi Santé** dans la catégorie 40 000 à 100 000 habitants.
- Mention spéciale du jury aux prix **Les Arts et la Ville** dans la catégorie Culture et développement, population de 20 000 à moins de 100 000 habitants, pour le Centre d'art Diane-Dufresne.
- Mention d'excellence en promotion, région de Lanaudière, catégorie 10 000 habitants et plus, pour la campagne de promotion entourant le **Défi Santé** 2016.
- Finaliste dans la catégorie Innovation des **Grands Prix santé et sécurité du travail**, région de Lanaudière, pour sa démarche inclusive de prévention en santé et en sécurité.



▲ La remise du Prix Jean-Paul-L'Allier à Mme Chantal Deschamps et le titre de Municipalité culturelle de l'année sont deux moments forts de 2016.

Processus budgétaire

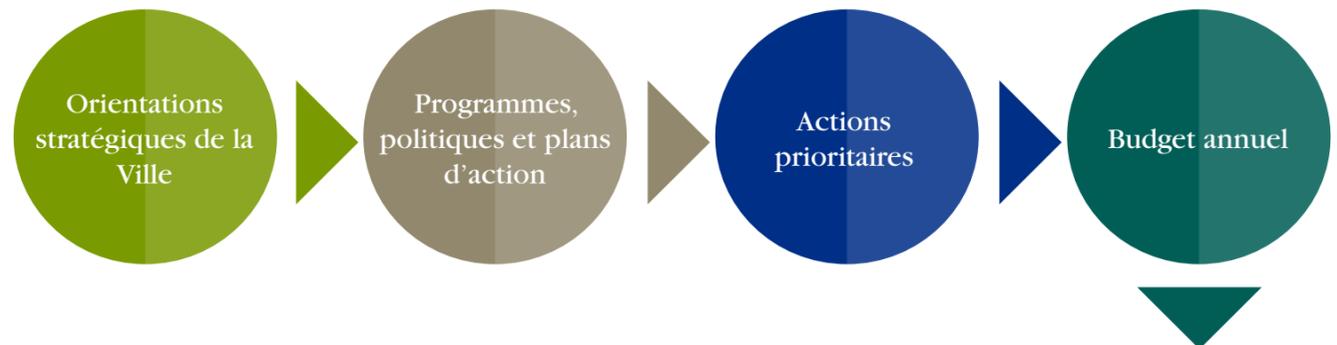
Les organismes municipaux sont chaque année confrontés à d'importants défis financiers. Au fil des ans, l'administration municipale s'est dotée de mécanismes permettant de maintenir l'excellente santé financière de la Ville de Repentigny et, du même coup, la capacité de payer de ses contribuables. Le tout se traduit par ce qu'on appelle le Processus budgétaire, qui se divise en quatre grands cadres :

- **le cadre stratégique** de la Ville, c'est-à-dire ce plan stratégique quinquennal à partir duquel est proposé un plan annuel des actions prioritaires;
- **le cadre de planification** qui se déploie à travers les commissions et les comités de la Ville;
- **le cadre de la coordination**, constitué de la commission

administrative, qui analyse et coordonne l'ensemble des recommandations en plus d'établir les priorités par rapport aux orientations et aux objectifs des différentes commissions;

- **le cadre de contrôle**, où l'on retrouve le Comité de révision permanente des dépenses et de la saine gestion, le bureau de direction, les commissions administratives permanentes, ainsi que le comité de budget.

Planification stratégique



Planification opérationnelle 2017

- | | | |
|---|--|--|
| <p>JAN</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Identification des mandats ■ Répartition des actions prioritaires entre les commissions et les comités | <p>MAI</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Préparation des documents du budget pro forma 2018-2019-2020 | <p>NOV</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Discours de la mairesse sur la situation financière ■ Dépôt du rapport semestriel et des propositions de budget et d'investissement à la commission administrative |
| <p>FÉV</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Identification des dossiers spécifiques à être révisés par le Comité de révision permanente des dépenses et de la saine gestion | <p>JUIN</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Rencontre de mi-année des équipes politique et administrative : orientations du prochain budget | <p>DÉC</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Préparation des documents d'adoption des budgets ■ Adoption du PTI 2018-2019-2020 et du budget de fonctionnement 2018 ■ Reddition du Comité de révision permanente des dépenses et de la saine gestion |
| <p>MAR</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Reddition de l'avancement des budgets de fonctionnement et d'investissement et des actions prioritaires de l'année en cours | <p>JUIL</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Reddition de l'avancement des budgets de fonctionnement et d'investissement de l'année en cours <p>AOÛT</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Préparation du PTI 2018-2019-2020 ■ Préparation du budget de fonctionnement des unités administratives 2018 | |
| <p>AVR</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Dépôt du rapport semestriel et du rapport de l'auditeur indépendant | <p>OCT</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Travaux du comité ad hoc : analyse du budget, étude du budget de fonctionnement 2018, étude du PTI 2018-2019-2020 et finalisation des budgets | |

Comité de révision permanente des dépenses et de la saine gestion



Mot du président

Depuis sa mise sur pied il y a près de deux ans, notre comité s'affaire à revoir et à analyser les procédures budgétaires en place afin d'encadrer les dépenses et assurer une saine gestion des finances publiques. Notre premier bilan d'activités démontre que notre travail, réalisé en collaboration avec les divers services de l'administration, a engendré des économies de 1,5 M \$, dégageant ainsi une marge de manœuvre intéressante pour déployer des orientations de développement et contribuer au remboursement anticipé de la dette, le tout, sans altérer la qualité des services offerts à la population. Ces résultats traduisent une priorisation efficace des projets et des dépenses combinée à la mise en place d'une série de mesures de rationalisation dont nous sommes

fiers de constater les retombées tangibles après si peu de temps. Soyez assurés que ces mesures seront maintenues, repensées et renouvelées afin de demeurer en phase avec les besoins des citoyens et qu'aucun effort ne sera ménagé dans la mise en place de mécanismes qui protégeront encore mieux le portefeuille des Repentignois et des Repentignaises. À cet effet, permettez-moi de souligner le travail appliqué de mes collègues siégeant au comité, M. Éric Chartré, conseiller municipal, M. David Legault, directeur général, M. Dominique Longpré, directeur général adjoint ainsi que Mme Diane Pelchat, trésorière, qui s'acquittent de leur mandat avec rigueur et vision.

Normand Venne, CPA, CA

Président du Comité de révision permanente des dépenses et de la saine gestion et vice-président du Comité exécutif

Mandat

Le Comité de révision permanente des dépenses et de la saine gestion a pour mission de s'assurer de l'efficacité de la gestion des dépenses en fonction des priorités municipales. Il évalue les meilleures pratiques, analyse les processus de contrôle et examine chacun des postes budgétaires de sorte que les économies réalisées soient réinvesties dans des projets au bénéfice des citoyennes et des citoyens.

Mesures implantées en 2016

Parmi l'ensemble, en voici quelques-unes génératrices d'économies :

- informatisation de la carte des compteurs d'eau permettant d'optimiser les opérations de saisie, une économie annuelle et récurrente de 35 000 \$;
- modifications importantes au devis des assurances collectives générant plus de 400 000 \$ d'économies au cours des 5 prochaines années;
- réorganisation du contrat de gestion des matières résiduelles, une économie de plus de 400 000 \$ dès 2017;
- révision de l'ensemble des politiques internes engendrant une économie annuelle de plus de 15 000 \$.



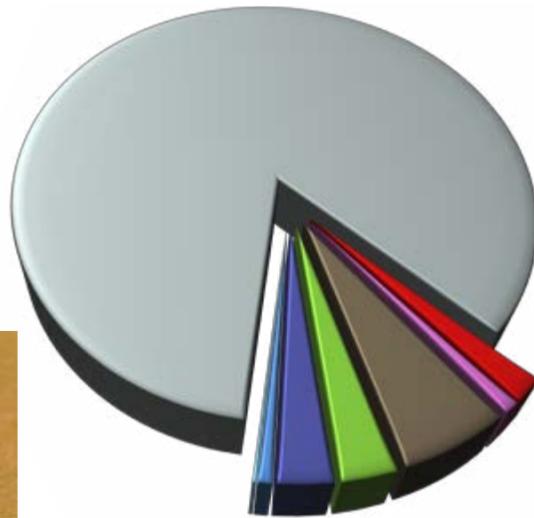
Budget de fonctionnement 2017

Variation du budget entre 2016 et 2017

Budget	
2016	134 818 000 \$
2017	137 150 000 \$
Variation	2 332 000 \$ 1,7 %

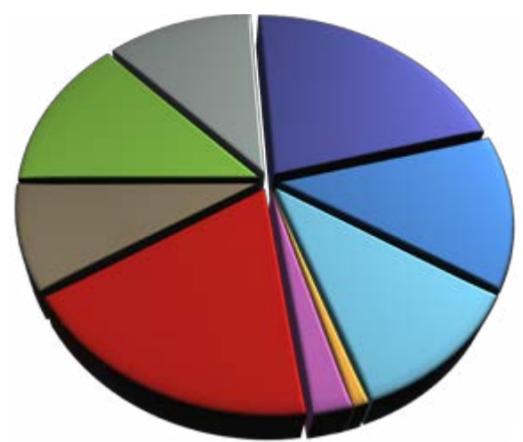


Revenus 2017 : 137 150 000 \$



Taxes	115 769 100 \$ (84,41 %)
Compensations tenant lieu de taxes	2 522 400 \$ (1,84 %)
Transferts	1 230 340 \$ (0,90 %)
Services rendus	8 304 840 \$ (6,06 %)
Imposition de droits	4 023 400 \$ (2,93 %)
Amendes et pénalités	3 969 640 \$ (2,89 %)
Intérêts	1 050 000 \$ (0,77 %)
Autres revenus	280 280 \$ (0,20 %)

Dépenses 2017 : 137 150 000 \$



Administration générale	15 854 100 \$ (11,56 %)
Sécurité publique	29 138 060 \$ (21,25 %)
Transport	17 861 440 \$ (13,02 %)
Hygiène du milieu	15 459 450 \$ (11,27 %)
Santé et bien-être	1 263 150 \$ (0,92 %)
Aménagement, urbanisme et développement	3 179 130 \$ (2,32 %)
Loisirs et culture	24 619 610 \$ (17,95 %)
Frais de financement	11 716 190 \$ (8,54 %)
Remboursement en capital et autres affectations	18 058 870 \$ (13,17 %)

Taxation 2017

Trois versements pour acquitter son compte

Le compte de taxes municipales est payable en trois versements. Les dates d'échéance ont été fixées aux jeudis 23 février, 25 mai et 24 août 2017.

Différents modes de paiement sont acceptés

À partir du site web de votre institution financière
La plupart des institutions financières offrent le paiement par web.
Afin d'éviter des intérêts ou des pénalités, prévoyez cinq jours ouvrables avant la date d'échéance indiquée sur votre compte de taxes pour que votre paiement soit acheminé à la Ville.

Au comptoir ou au guichet automatique de la plupart des institutions financières

Si vous payez au comptoir ou au guichet automatique d'une institution financière, veuillez également prévoir ces mêmes cinq jours ouvrables.

Par la poste

Sont acceptés les chèques personnels, chèques certifiés, mandats postaux ou mandats bancaires. Les chèques et les mandats doivent être libellés à l'ordre de « Ville de Repentigny ».

Assurez-vous d'inscrire le ou les numéros de matricule de référence au dos de votre chèque ou de votre mandat. Lors du paiement du premier versement, nous vous suggérons de transmettre, dans la même enveloppe, les chèques pour les seconds et troisièmes versements, avec les coupons de paiement appropriés.

Au comptoir du Service des taxes

À l'hôtel de ville, au 435, boul. Iberville. Les paiements peuvent être faits en argent comptant, par carte débit, par chèque personnel ou par chèque certifié.

Heures d'ouverture prolongées

Pour accommoder les contribuables, le comptoir du Service des taxes prolongera ses heures d'ouverture les mardi 21, mercredi 22 et jeudi 23 février 2017, de 8 h 30 à 18 h (sans interruption, incluant l'heure du dîner).

Renseignements : 450 470-TAXE (8293) ou sur le site Internet, menu section vie citoyenne/évaluation et taxation

Exemple d'un compte de taxes moyen

Hausse moyenne du compte de taxes : 1,8 %

Le gel des tarifs et des taux pour l'ensemble des taxes de services est maintenu, hormis la taxe sur la consommation d'eau qui est incluse dans la hausse moyenne du compte de taxes et qui est ajustée de manière à répondre au coût réel du service.

Comparaison entre 2016 et 2017

	Évaluation	Taxes annuelles*
2016	268 000 \$	2 815,15 \$
2017	268 000 \$	2 866,87 \$
Variation		51,72 \$ 1,8 %

* Excluant la taxe de secteur

ESTIMÉ DE TAXES		ÉVALUATION	TOTAL
Taxes foncières		Terrain et bâtiment	
Foncière générale ¹	0,7152 \$	268 000 \$	1916,74 \$
Transport en commun	0,8099 \$	268 000 \$	214,67 \$
Quote-part M.R.C.	0,0146 \$	268 000 \$	39,13 \$
CMM	0,0168 \$	268 000 \$	45,02 \$
Taxe de secteur - Repentigny	0,0132 \$	268 000 \$	35,38 \$
Taxes de services		Nombre de logement	
Gestion des matières résiduelles	220,00 \$	1	220,00 \$
Assainissement des eaux	110,00 \$	1	110,00 \$
Entretien des réseaux	110,00 \$	1	110,00 \$
Mise à niveau usine purification	35,00 \$	1	35,00 \$
Taxe d'eau		Estimé	140,93 \$
		Total	2 866,87 \$

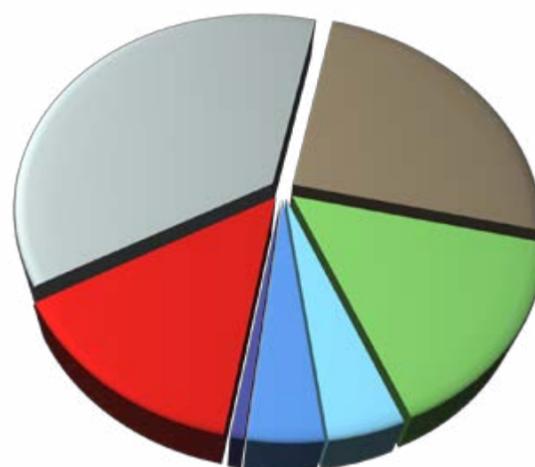
¹ Ce taux inclut le taux de base de la taxation résidentielle (0,4890/100 \$) ainsi que le taux de remboursement au service de la dette.

Budget d'investissement et grands projets 2017

Répartition du financement et des immobilisations

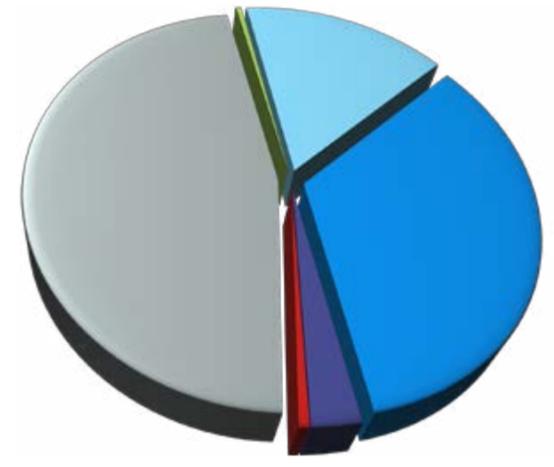
Investissements : 39 495 000 \$
Contributions et subventions : 24 974 000 \$
Financés par la Ville : 14 521 000 \$

Financement 2017



Subventions - Programme d'infrastructures	9 748 000 \$ (24,68 %)
Subventions - Autres	6 200 000 \$ (15,70 %)
Contributions des promoteurs et du milieu	1 697 000 \$ (4,30 %)
Fonds de roulement	1 625 000 \$ (4,11 %)
Fonds de parcs et espaces verts	300 000 \$ (0,76 %)
Excédent affecté - Développement culturel	5 404 000 \$ (13,68 %)
Financement à long terme	14 521 000 \$ (36,77 %)

Immobilisations 2017



Administration générale	228 800 \$ (0,58 %)
Sécurité publique	1 129 700 \$ (2,86 %)
Infrastructures et réfection	13 479 400 \$ (34,13 %)
Hygiène du milieu	6 203 100 \$ (15,71 %)
Aménagement, urbanisme et développement	151 400 \$ (0,38 %)
Loisirs et culture	18 302 600 \$ (46,34 %)

Grands projets 2017

Au cours des trois prochaines années, la Ville de Repentigny déploiera un vaste programme d'investissements en matière d'infrastructures totalisant 50 M\$. En 2017, ce sont 18,1 M\$ qui seront investis sur le territoire dans le cadre de ce programme.



- Poursuivre la mise à niveau des trottoirs, des rues et des pistes cyclables, ainsi que le resurfacement de notre réseau routier.
- Procéder à des travaux de réfection sur plusieurs rues locales.
- Remplacer certaines conduites d'aqueduc et d'égout ainsi qu'effectuer des travaux dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ), sur les artères suivantes : rue Napoléon-Provost, rue Sainte-Jeanne-d'Arc, rue Stanislas-Coiteux, rue Bédard, rue Robert, montée Lebeau et chemin Mazuret.
- Procéder à la réfection d'un tronçon de la rue Notre-Dame défini dans le cadre du programme de remise à niveau de cette artère.
- Réaliser la phase 2 des travaux d'aménagement du parc Thifault par le prolongement des allées des Artistes et de la Création.
- Poursuivre les travaux identifiés au Plan directeur des parcs et espaces verts, soit :
 - ▶ l'ajout de jeux d'eau et de modules de jeux au parc Maurice-Richard;

- ▶ l'ajout de modules de jeux au parc Deschamps;
- ▶ le réaménagement d'une partie du parc Laroche;
- ▶ le remplacement de mobiliers urbains et de plateaux sportifs dans divers parcs;
- ▶ l'amorce du programme de rénovation des chalets de parc.
- Amorcer la mise en œuvre du concept de Ville intelligente par l'implantation d'une communauté virtuelle et l'ouverture du Médialab à l'intérieur des locaux de la bibliothèque Robert-Lussier.
- Procéder au lancement du service 211 et mettre en place un carrefour informationnel et social.
- Poursuivre la planification du projet pilote pour construire un mur antibruit en bordure de l'autoroute 40, en collaboration avec le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTQ).
- Poursuivre les démarches pour l'élargissement du pont Rivest auprès du MTQ.
- Planifier et amorcer, en collaboration avec le MTQ, les travaux de réfection du pont d'étagement Brien.
- Poursuivre la mise à niveau des stations de purification de l'eau et de traitement des eaux usées, et ce, par le biais de l'enveloppe d'aide financière consentie pour 2014-2018 en vertu de la TECQ.
- Procéder à la réfection du barrage de la rivière L'Assomption.
- Développer la fonction industrielle du secteur situé au nord de la rue Bourque.
- En collaboration avec CIENOV, amorcer la mise en place de pôles d'innovation en technologie expérientielle et en commerce intelligent ainsi que sur le développement de bioproduits.
- En collaboration avec le Centre régional universitaire de Lanaudière, mettre en place une desserte universitaire.



Développement durable en milieu municipal Quand chaque geste compte

Qui ne connaît pas l'expression « faire du neuf avec du vieux ». C'est ce que Repentigny a fait en redonnant vie à des lampadaires du boulevard Iberville qui, en raison de leur âge, avaient atteint un niveau de dégradation élevé.

En fait, tous les lampadaires du boulevard Iberville situés entre les rues de l'Église et D'Argenson ont été retirés et acheminés vers un atelier de peinture où ils ont été peints par procédé électrostatique (lavage, sablage au jet de sable, peinture électrostatique et cuisson au four). Un élément décoratif a aussi été ajouté et les luminaires existants ont été changés pour des luminaires à diodes électroluminescentes (DEL), dont la durée de vie est beaucoup plus longue.

« C'est cela faire dans le développement durable. Chaque geste compte, même les plus petits. Nous aussi, en tant que Ville, avons le devoir de faire notre part en contribuant à la protection de notre environnement », déclare M. Normand Urbain, conseiller municipal et président de la commission Environnement et développement durable.

L'option retenue permet de conserver les fûts, ce qui réduit de façon très importante les coûts, lorsque comparés au remplacement complet de la structure. Qui plus est, Repentigny a choisi un éclairage à 3000 k pour réduire la consommation d'électricité, réduire la pollution lumineuse et diminuer l'éclat de la lumière blanche. L'éclairage est maintenant concentré uniquement sur la rue, moins sur les terrains des citoyens.

Des économies d'échelle

Depuis quelques années, Repentigny fait de même avec ses feux de circulation en les dotant de lumières au DEL, plus économiques et plus durables.



▲ Les lampadaires « actualisés » du boul. Iberville.

Les achats regroupés entre municipalités représentent une autre façon d'obtenir des économies d'échelle et de réduire les coûts d'achat. Repentigny le fait notamment pour le sel de déglacage qu'elle utilise en période hivernale et pour les pneus dont sont dotés ses véhicules.

Cette façon de faire s'applique aussi à l'achat de véhicules municipaux. Lorsqu'il est possible de le faire, la Ville opte pour des plus petits véhicules, plus économiques et moins énergivores au chapitre de la consommation de carburant. Désireuse d'aller plus loin et soucieuse de souscrire à la réduction des gaz à effet de serre, Repentigny lorgnera du côté des véhicules hybrides et électriques à compter de 2017.

« Ces sommes que nous dégageons et ces économies d'échelle sont des montants que nous pouvons réinvestir dans des projets structurants qui bénéficient à l'ensemble de nos citoyennes et de nos citoyens », renchérit M. Urbain.

Vers une ville de plus en plus verte

Au-delà de ses rues et des équipements, Repentigny intervient à plus grande échelle sur l'ensemble de son territoire, autant

dans ses installations qu'à travers ses activités municipales et ses actions vouées à sensibiliser les citoyennes et les citoyens à l'importance d'une gestion responsable pour un milieu de vie durable.

Par exemple, pour une deuxième année consécutive, l'équipe environnementale a réalisé des tests au colorant pour détecter

des raccords inversés. Juste en 2016, près de 2800 résidences ont été visitées.

La station de traitement des eaux usées (STEU), située sur l'Île-Lebel, est un autre bel exemple de valorisation environnementale. Elle est l'une des rares installations au Québec à mettre en valeur 100 % des biosolides qu'elle produit. La STEU produit aussi son propre biogaz qu'elle utilise pour chauffer les lieux.

Grâce au partenariat développé avec l'Association pour le recyclage des produits électroniques du Québec, l'écoparc de Repentigny est un autre site où s'expriment tangiblement les efforts consacrés en la matière. À ce jour, plus de 14 728 kg de produits électroniques ont ainsi été détournés du site d'enfouissement.

La plantation d'arbres, les conférences sur les pelouses écologiques, la sensibilisation de nos citoyens à l'herbirecyclage et au feuillicyclage, des alternatives écologiques à l'arrosage des pelouses et à l'utilisation d'engrais chimiques, sont autant de petits gestes qui comptent et qui font de Repentigny un leader régional en pareille matière.

Même le Gala reconnaissance des bénévoles est passé cette année en mode écoresponsable. Une certification du Bureau de normalisation du Québec qui, une fois encore, place Repentigny à l'avant-plan dans le milieu municipal.

Un objectif de communauté

Adoptée le 22 avril dernier à l'occasion du Jour de la Terre, la seconde mouture de la Politique environnementale de la Ville de Repentigny s'oriente autour de sept grandes thématiques, soit activités municipales, air et changements climatiques, eau, énergies renouvelables, matières résiduelles, nuisances et bruits, ainsi que sols et biodiversité.

« Et vous savez quoi? Ce sont nos citoyennes et nos citoyens qui ont établi les priorités. Pas moins de 600 d'entre eux se sont prononcés sur leur vision d'une gestion responsable pour un milieu de vie durable dans le cadre d'une consultation publique tenue au printemps 2016. Il n'y a pas à dire, chez nous, c'est un objectif de communauté », ajoute M. Urbain.

Ils ont relevé le Défi

Trois Repentignois récompensés pour leur bonne conduite!

Après une campagne de sensibilisation haute en couleur, la seconde édition du Défi bonne conduite s'est officiellement conclue alors que trois Repentignois ont été récompensés pour leurs bons comportements sur la route.

Pour la 8^e édition de sa campagne de sécurité routière, Repentigny avait choisi d'associer la bonne conduite à la police de proximité en impliquant les patrouilleurs dans une mission préventive axée sur la gratification des bons comportements. Ainsi, entre le 25 juin et le 31 octobre, des billets de bonne conduite ont été remis à près de 3000 usagers des routes repentignois dont la conduite en auto, à vélo ou à pied était exemplaire. Ces derniers pouvaient par la suite s'inscrire en ligne et obtenir cinq fois plus de chances de remporter l'un des trois grands prix tirés à la fin du Défi. Outre les détenteurs de billets, le concours était ouvert à tous les résidents de Repentigny et de Charlemagne âgés de 14 ans et plus.

4000 \$ en prix pour accroître la sécurité

En plus de récompenser la bonne conduite, chacun des prix visait à accroître la sécurité des usagers sur la route.

Le premier prix, un forfait Entretien et révision d'un véhicule offert par le Centre FT pneus et mécanique, a été remis à M. Daniel Lavoie. D'une valeur de 2000 \$, le prix comprend quatre nouveaux pneus, une attache de remorque et de support à vélo, deux traitements antirouille, deux entretiens moteur, cinq changements d'huile et deux alignements.

M. Edward O'Meara a pour sa part remporté le deuxième prix, cette fois offert par Accro ski vélo, soit un vélo équipé de deux miroirs, deux porte-bouteilles, deux bouteilles, une lumière de sécurité et des pédales avec cale-pied, ainsi qu'un casque de vélo et un maillot d'automne, le tout d'une valeur de 1600 \$.

Le troisième prix a finalement été gagné par Mme Catherine Thibeault qui remporte un ensemble pour la pratique de la course à pied d'une valeur de 400 \$, prix également remis par Accro ski vélo.

« Cette deuxième édition du Défi bonne conduite a connu un franc succès avec près de 2000 personnes inscrites! Avec la



▲ Les trois gagnants accompagnés des élus municipaux et membres de la commission Sécurité urbaine, M. Raymond Hénault et Mme Cécile Hénault, du directeur du Service de police, Mme Helen Dion, et des membres de son équipe, ainsi que des partenaires de la campagne, Mme Christine Lamoureux, propriétaire d'Accro ski vélo, M. Luc Fafard, propriétaire du Centre FT pneus et mécanique et Mme Isabelle Proulx, propriétaire de Proulx communications.

collaboration de notre Service de police et de ses patrouilleurs, ainsi que la générosité de nos deux partenaires, nous avons mené une vaste campagne de sensibilisation qui outrepassait les frontières répressives souvent associées à la sécurité sur nos routes. Une approche unique qui contribuera assurément au maintien de notre excellent bilan routier», a fièrement expliqué le conseiller municipal et président de la commission Sécurité urbaine, M. Raymond Hénault.

Vivre une expérience tout en partageant la sienne

Deux policiers repentignois en mission à Haïti

Mario Boisvert et Pierre-Paul Tardif, deux policiers repentignois, vivent présentement une expérience hors du commun, présents à Haïti en mission humanitaire. Ils y seront pendant un an.



▲ Le déploiement de deux policiers en mission humanitaire à Haïti représente une première pour le Service de police de Repentigny qui soulignera en 2017 ses 60 ans d'existence.

En mission de paix pour l'ONU

Les deux policiers repentignois font partie d'un contingent déployé dans le cadre de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti. Le mandat est de soutenir le gouvernement d'Haïti dans ses efforts pour rétablir la primauté du droit et la sécurité publique en contribuant à instaurer un climat plus sécuritaire et plus stable dans le pays.

« Je suis très heureuse que deux policiers de chez nous aient été désignés pour participer à cette mission de paix. Ce sont deux policiers chevronnés qui ont beaucoup à offrir. En même temps, ils contribuent à faire rayonner le Service de police de Repentigny à l'étranger. Je leur souhaite de vivre une expérience des plus enrichissantes », mentionne Mme Helen Dion, directeur du Service.

Même son de cloche pour le conseiller municipal Raymond Hénault, aussi président de la commission Sécurité urbaine.

« Cette affectation à l'étranger représente une belle opportunité

Je suis persuadé que leurs connaissances et leurs expériences respectives seront mises à profit », indique M. Hénault.

Deux policiers d'expérience

Mario Boisvert est reconnu pour ses talents de formateur, notamment en tir et en intervention tactique et physique. Il fait également partie de l'Unité spéciale d'intervention (USI) depuis 2007. « J'y vais pour aider et pour mettre à profit mes connaissances. J'ai une expérience de plus de 30 ans. Je veux offrir mes services et aider la police nationale d'Haïti. Je veux travailler avec eux et les accompagner dans leur cheminement », mentionne M. Boisvert.

Son collègue, Pierre-Paul Tardif, qui lui-même cumule plus de 25 ans à titre de policier patrouilleur, envisage cette mission comme un beau défi à relever. « Je vais le vivre à la fois comme une aventure et une expérience de vie. J'ai une facilité d'adaptation sur le terrain. Je suis persuadé que je peux apporter ma contribution », déclare M. Tardif.

Appui important à Regard en Elle

C'est en présence de leurs nombreux partenaires que les organisateurs de la 4^e édition de la Course Les Aspirants ont remis, le 28 novembre dernier, un montant de 16500 \$ à l'organisme Regard en Elle, une maison d'hébergement pour femmes violentées. Cette somme a été recueillie grâce à la participation record de 1562 coureurs à la Course Les Aspirants le 9 octobre dernier à l'île Lebel. Ce montant s'ajoute aux 37100 \$ déjà amassés depuis 2013, pour un total de 53600 \$.

Le président du Club de Course Les Aspirants de Repentigny, M. Jean St-Pierre, a profité de la remise pour officialiser le retour de l'événement l'an prochain, renouvelant du même coup son association avec Regard en Elle.



▲ M. Normand Urbain, membre de la commission Famille et aînés, loisirs et vie communautaire, était accompagné de MM. Jean St-Pierre et Benoit Parent, président et directeur de la Course Les Aspirants, Mmes Nathalie Lemieux et Marie-Hélène Rousseau, directrice et directrice adjointe de la maison Regard en Elle, Mme Mélanie Latreille, intervenante à Regard en Elle, et des partenaires.

Le Royal de Repentigny

On souligne le 25^e

Pour son 25^e anniversaire, le Royal de Repentigny s'est payé le Championnat de la Ligue de baseball Junior Élite du Québec!

Pour le Royal, il s'agit d'un second titre puisque la formation a aussi remporté le titre en 2012. La LBJEQ, dont la présidence est assumée par M. Rodger Brulotte, souligne cette année ses 70 ans d'existence.

Le Royal évolue au stade Champigny. La présidence de l'organisme est assurée par M. Flavio Prata. Son fils, Dany, agit à titre d'entraîneur-chef et de directeur gérant. Il est secondé par les entraîneurs Steve Rocheleau et Claude Gravel.

Quatre organisations font vivre le baseball à Repentigny : le Royal, Baseball Repentigny, Baseball Charlemagne-Le Gardeur (BCL) et Les Élités de Lanaudière AA. À Repentigny, comme ailleurs dans Lanaudière et dans le reste du Québec, le baseball connaît un regain de popularité.



Du 9 au 22 janvier 2017

Les meilleurs joueurs Atome et Bantam débarquent!

L'année 2017 débute en force pour le hockey mineur repentignois! Du 9 au 22 janvier, l'organisation du Hockey mineur Charlemagne, Le Gardeur et L'Assomption (C.L.L.) présente la 42^e édition du Tournoi Provincial Atome-Bantam C.L.L. aux arénas de Le Gardeur et de L'Assomption.

Ce réputé tournoi fait sa marque à travers le Québec depuis plusieurs années. Figurant parmi les plus anciens événements sportifs de la région, il profite d'une popularité florissante et d'une affluence sans cesse croissante. Depuis quelques éditions, la tenue des compétitions Bantam à l'aréna de Le Gardeur permet à l'organisation d'accueillir un plus grand nombre d'équipes, au plaisir des clubs qui ont toujours hâte de prendre part à l'événement.

Venez encourager les athlètes! Le match d'ouverture aura lieu le vendredi 13 janvier à l'aréna de Le Gardeur. L'horaire des parties et les résultats sont disponibles sur le site web du tournoi, le tournoi-cll.org.

Journée internationale des droits de l'enfant

Intégration sociale, culturelle et linguistique par la lecture

Le 17 novembre dernier, à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant, deux classes de francisation du programme Vire-Vent de l'école Jean-XXIII ont visité la bibliothèque Robert-Lussier afin de participer à une série d'ateliers créatifs et ludiques visant à démystifier et à valoriser l'essence de cette journée symbolique.



Une initiative porteuse pour la Ville de Repentigny qui a réitéré son engagement à respecter et à promouvoir les droits fondamentaux des enfants d'ici et d'ailleurs.

Lors de l'activité, chacun des enfants présents a pu emprunter une trousse de lecture personnalisée à son pays d'origine contenant cinq à huit articles, tels des contes, des livres de jeux et de chansons, des imageries, des abécédaires ainsi que des livres portant sur le Québec. Ce nouveau service, inspiré d'un concept développé par la bibliothèque de Dollard-des-Ormeaux, vise à favoriser l'intégration sociale, culturelle et linguistique des enfants immigrants en les menant en douceur vers la lecture et la langue française.



▲ Les conseillères municipales, Mmes Denyse Peltier et Martine Gendron, entourées des élèves en classe de francisation de l'école Jean-XXIII, de certains de leurs parents et de leurs éducateurs, ainsi que de l'équipe de la bibliothèque Robert-Lussier et de la division communautaire du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, initiateurs du projet.

Ces trousse multilingues, offertes en anglais, en espagnol, en arabe, en italien et en portugais, sont disponibles sur demande au comptoir des prêts de la bibliothèque Robert-Lussier.

La conseillère municipale et présidente de la commission Famille et aînés, loisirs et vie communautaire, Mme Martine Gendron, a profité de l'occasion pour rappeler que les enfants sont des acteurs de premier plan dans le développement de notre société et qu'il est de notre responsabilité de veiller à ce qu'ils soient traités avec dignité et à leur offrir un milieu de vie épanouissant, sécuritaire et accessible où ils pourront se réaliser pleinement.

Centre d'art Diane-Dufresne

Magie sur fil et sur pied

Le Centre d'art Diane-Dufresne présente *Marionnettes et imaginaire* une exposition rétrospective du Théâtre de l'Avant-Pays, une compagnie québécoise fondée en 1976 qui a contribué à faire de la marionnette un objet d'art. L'exposition ravira le jeune public avec ses personnages colorés. Une sortie familiale à s'offrir pour la période des Fêtes.

En parallèle, le centre présente les créations de la lanterniste et sculptrice Geneviève Oigny. À travers son exposition *Corps de livres, vêtus de mots*, le livre se transforme en autant de sculptures de lumière que d'installations ludiques.

Les deux expositions se poursuivent jusqu'au 8 janvier. C'est gratuit. Le centre sera ouvert selon l'horaire habituel du 27 au 30 décembre. Fermé du 31 décembre au 3 janvier. L'horaire régulier reprendra à compter du 4 janvier.



Contes pour les enfants de 1000 jours, 29 décembre et 24 janvier. La pièce présentée dans le cadre de l'exposition *Marionnettes et imaginaire* saura conquérir le cœur des enfants de 2 à 4 ans. 8 \$/personne. Achat de billets au 450 589-9198, poste 5. ©Maude Serrurier

Écoparc

ÉCOPARC DE REPENTIGNY

336, rue Charles-Marchand, Repentigny, J5Z 4P1
Réservé aux citoyens de Repentigny

Horaire	1 ^{er} avril au 31 octobre	1 ^{er} novembre au 31 mars
Lundi et mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	12 h à 16 h 30	Fermé
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	12 h à 16 h 30	Fermé
Samedi	9 h à 16 h 30	9 h 30 à 16 h 30
Dimanche	9 h à 16 h 30	Fermé
Jours fériés	9 h à 16 h 30	Fermé

Gratuit (preuve de résidence exigée).
Ce site n'est pas accessible aux commerces et aux industries.

ÉCOPARC DE LA MRC DE L'ASSOMPTION

134, chemin des Commissaires, L'Assomption, J5W 2T7
450 589-9999
Réservé aux citoyens de la MRC de L'Assomption

Horaire	1 ^{er} avril au 31 octobre	1 ^{er} novembre au 31 mars
Lundi au mercredi	11 h à 17 h	Fermé
Jeudi	11 h à 17 h	10 h à 17 h
Vendredi	10 h à 17 h	10 h à 17 h
Samedi et dimanche	9 h à 17 h	10 h à 17 h
Jours fériés	9 h à 17 h	9 h à 17 h *

*Fermé 24, 25 et 31 décembre ainsi que le 1^{er} janvier.
Gratuit (preuve de résidence exigée).
Ce site n'est pas accessible aux commerces et aux industries.

Rappelez-vous

- Pour connaître les matières admises et interdites et la disposition propre à chacune des collectes, consultez le site web de la Ville.
- Pour toutes collectes, déposez les matières résiduelles en bordure de la rue, de manière à ne pas nuire à l'accès d'une entrée charretière ou d'un trottoir, et ce, au plus tard à 6 h 30 le jour de la collecte.
- Le bac bleu de 360 litres est la propriété de la municipalité. Il est donc interdit de le modifier, de l'utiliser à d'autres fins que celle de la collecte sélective ou de le déménager.
- Seules les matières recyclables déposées à l'intérieur du bac bleu (couvercle fermé) seront ramassées lors de la collecte sélective (voir les exceptions au recto).

ville.repentigny.qc.ca/environnement
Ligne info-environnement : 450 470-3830

Utilisez *Mes services municipaux* sur notre site web pour faciliter vos recherches

Conférences

GRATUIT

- 6 AVRIL**
Rénovation écologique
- 19 AVRIL**
Lutte aux vers blancs et écopelouse
- 4 MAI**
Le compostage à la maison
- 18 MAI**
Les mains dans la boue, atelier parent-enfant
- 7 JUIN**
Améliorons nos bandes riveraines
- 27 SEPTEMBRE**
Conférence sur les arbres et l'entretien automnal

Activités

- 13 MAI**
Distribution de compost
- 9 SEPTEMBRE**
Collecte satellite des résidus domestiques dangereux (RDD)

Pour connaître le lieu et l'heure des conférences et des activités, veuillez vous référer au site web de la Ville ou à la ligne info-environnement.

Collectes des Fêtes

Prenez note qu'aucun changement ne sera apporté à l'horaire des différentes collectes au cours de la période des Fêtes. Elles auront donc toutes lieu selon le calendrier régulier disponible en ligne au ville.repentigny.qc.ca/environnement.

Surplus exceptionnellement acceptés lors des collectes sélectives

Les matières déposées à l'extérieur du bac bleu seront exceptionnellement acceptées lors des collectes sélectives suivantes : 3 janvier (secteur 1), 4 janvier (secteur 3), 10 janvier (secteur 2) et 11 janvier (secteur 4), pour autant qu'elles soient déposées dans des sacs de plastique transparent ou en ballots pour les boîtes.

Horaire spécial aux écoparcs

L'écoparc de Repentigny sera exceptionnellement ouvert le 30 décembre de 9 h 30 à 16 h 30, puisqu'il sera fermé le 31 décembre. En ce qui a trait à l'écoparc de la MRC de L'Assomption, il sera fermé le 31 décembre ainsi que le 1^{er} janvier. Pour de plus amples informations sur les matières acceptées et en quelle quantité, référez-vous au site web de la Ville.

11 janvier 2017 : collecte des sapins naturels

Pour être ramassés, les sapins doivent être dépouillés de l'ensemble de leurs décorations et être placés à proximité d'un trottoir ou d'une bordure, de manière à ne pas bloquer l'accès d'une entrée charretière ou l'accès permettant de se rendre à un immeuble. L'arbre doit également être dégagé de toute accumulation de glace ou de neige.

Stationnement de nuit dans les rues autorisé

La tradition se poursuit cette année : le stationnement de nuit dans les rues de la municipalité sera exceptionnellement autorisé à l'occasion de Noël (dans les nuits du 24 au 25 décembre, du 25 au 26 décembre et du 26 au 27 décembre) et du Nouvel An (dans les nuits du 31 décembre au 1^{er} janvier, du 1^{er} au 2 janvier et du 2 au 3 janvier 2017), et ce, afin d'accommoder les visiteurs des familles repentignoises.

Toutefois, si des précipitations nécessitent une opération de déneigement, c'est-à-dire à partir d'une accumulation de cinq centimètres de neige au sol, le stationnement dans les rues du territoire sera strictement interdit entre minuit et 7 h, tel que le stipule le règlement municipal.



Assemblée du conseil municipal

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

Exceptionnellement, la prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu le mardi 24 janvier 2017, à 19 h.

Pour connaître l'ordre du jour, composez le 450 470-3141 ou visitez le ville.repentigny.qc.ca/conseil.

Pour joindre votre conseiller municipal

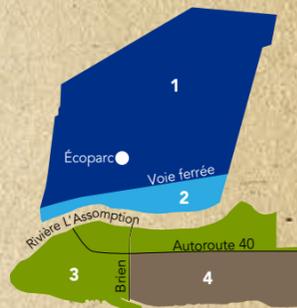
	District 1 André Cyr 450 585-3410 cyra@ville.repentigny.qc.ca
	District 2 Georges Robison 450 654-9746 robison@ville.repentigny.qc.ca
	District 3 Denyse Peltier 450 581-5733 peltier@ville.repentigny.qc.ca
	District 4 Cécile Hénault 450 654-3046 henault@ville.repentigny.qc.ca
	District 5 Éric Chartré 514 743-9961 chartree@ville.repentigny.qc.ca
	District 6 Sylvain Benoit 514 602-4793 benois@ville.repentigny.qc.ca
	District 7 Raymond Hénault 450 581-0319 henaultr@ville.repentigny.qc.ca
	District 8 Normand Venne 450 585-6497 vennen@ville.repentigny.qc.ca
	District 9 Martine Gendron 450 721-6699 gendronm@ville.repentigny.qc.ca
	District 10 Bruno Villeneuve 514 266-2987 brville67@hotmail.com
	District 11 Francine Payer 450 582-7711 payerf@ville.repentigny.qc.ca
	District 12 Normand Urbain 450 585-3221 urbainn@ville.repentigny.qc.ca

Calendrier environnemental

COLLECTES – CONFÉRENCES – ACTIVITÉS

2017

Janvier	Février	Mars
D L M M J V S 1 2 3+ 4+ 5 6 7 8 9 10+ 11+ 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28	D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
Avril	Mai	Juin
D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29	D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
Juillet	Août	Septembre
D L M M J V S 1 2 3 4+ 5+ 6 7 8 9 10 11+ 12+ 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
Octobre	Novembre	Décembre
D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30



COLLECTES SPÉCIALES

Sapins

Secteurs	1	2	3	4
11 janv.				

Encombrants*

Secteurs	1	2	3	4
12 avril				
10 avril				
11 avril				

* Des alternatives sont offertes tout au long de l'année. Consultez le Bottin vert sur le site web de la Ville pour plus d'informations.

Branches

Secteurs	1	2	3	4
10 mai				
14 juin				
12 juil.				
16 août				
13 sept.				
11 oct.				
22 nov.				

+ Sélectives avec surplus acceptés*

Secteurs	1	2	3	4
3 jan.				
10 jan.				
4 jan.				
11 jan.				
4 juil.				
11 juil.				
5 juil.				
12 juil.				

* Dans des sacs de plastique transparent. Boîtes dépliées et en ballot.

ORDURES

Toutes les semaines
Secteur 3 : jeudi
Secteurs 1, 2 et 4 : vendredi

SÉLECTIVE (recyclage)

Une semaine sur deux
Secteurs 1 et 2 : mardi
Secteurs 3 et 4 : mercredi

RÉSIDUS VERTS

Secteurs 1 et 2 : mardi
Secteurs 3 et 4 : mercredi

Aucune modification au calendrier pour les collectes prévues les jours fériés.

ville.repentigny.qc.ca/environnement
Ligne info-environnement : 450 470-3830

Utilisez Mes services municipaux sur notre site web pour faciliter vos recherches

